

**BANK OF AFRICA NIGER (B.O.A. NIGER)**

**CIB n° H 0038**

**B.P. 10 973 - NIAMEY**

**REPUBLIQUE DU NIGER**

---

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SINCERITE DES INFORMATIONS DONNEES ETABLIE EN  
APPLICATION DE L'ARTICLE 849 DE L'ACTE UNIFORME OHADA  
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT  
D'INTERET ECONOMIQUE**

**PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2024**

**F.C.A. - Fiduciaire Conseil & Audit**  
61 Rue des Sorkhos  
B.P. 07 - NIAMEY  
Tél. : 20 - 73 - 38 - 13 - Fax : 20 - 73 - 51 - 95

---

**MAZARS AU NIGER**  
Immeuble Euro World  
Plateau 1 - NIAMEY  
Tél. : 20 72 37 20

---

F.C.A. - Fiduciaire Conseil & Audit  
61 Rue des Sorkhos  
B.P. 07 - NIAMEY  
Tél. : 20 73 38 13 - Fax : 20 73 51 95

---

MAZARS AU NIGER  
Immeuble Euro World  
Plateau 1 - NIAMEY  
Tél. : 20 72 37 20

---

**BANK OF AFRICA NIGER  
(BOA NIGER)**

---

**SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION  
AU CAPITAL DE 13 000 000 000 F CFA  
SIEGE SOCIAL, IMMEUBLE BOA NIGER  
B.P. 10 973 - NIAMEY (NIGER)**

---

**ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LA SINCERITE DES INFORMATIONS DONNEES ETABLIE EN  
APPLICATION DE L'ARTICLE 849 DE L'ACTE UNIFORME OHADA  
RELATIF AU DROIT DES SOCIETES COMMERCIALES ET DU GROUPEMENT  
D'INTERET ECONOMIQUE**

**PERIODE DU 1<sup>er</sup> JANVIER AU 30 JUIN 2024**

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes, et en application des dispositions de l'article 849 de l'Acte Uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA) relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique (GIE), nous vous présentons notre attestation relative au tableau d'activités et de résultat, et au rapport d'activités de BOA Niger, pour la période du 1er janvier au 30 juin 2024.

***Responsabilité du Conseil d'Administration à l'égard des états financiers***

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation du tableau d'activités et de résultat conformément aux dispositions de l'article 850 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

### *Responsabilité des professionnels en exercice*

Notre responsabilité est d'attester de la sincérité des informations données dans le tableau d'activités et de résultat sur la base de notre examen limité.

Nous avons effectué un examen limité des états financiers semestriels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024 selon la norme ISRE 2410 « Examen limité d'informations financières intermédiaires effectué par l'auditeur indépendant de l'entité ». Cet examen a pour objectif de vérifier la cohérence des informations financières figurant les états financiers semestriels avec celles données dans le tableau d'activités et de résultat. Un examen limité consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

### *Conclusion de nos travaux*

Sur la base de notre examen limité, conformément aux dispositions de l'article 849 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité des informations figurant dans le tableau d'activités et de résultat et leur concordance avec les états financiers semestriels pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2024.

### **Les Commissaires aux Comptes**

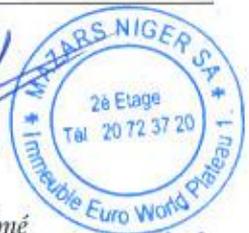
**F.C.A. Fiduciaire Conseil & Audit**

EXCO - FCA FIDUCIAIRE CONSEIL ET AUDIT  
Membre EXCO AFRIQUE

**Nouhou TARI**  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé-Gérant  
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Niger

**MAZARS AU NIGER**

**Sirage SANIBAKO**  
Expert-Comptable Diplômé  
Associé-Administrateur Général  
Inscrit au Tableau de l'ONECCA Niger



Fait à Niamey, le 11 octobre 2024

ANNEXES

TABLEAU SEMESTRIEL D'ACTIVITES AU 30 JUIN 2024

**I. TABLEAU SEMESTRIEL D'ACTIVITE**

En millions de FCFA

Indicateurs	31 déc. 2023	30 juin 2023 (A)	30 juin 2024 (B)	Variations pour une année glissante (B-A)	
				En valeur	En %
Produit Net Bancaire	26 975,94	13 196,09	10 927,26	-2 268,83	-17,19
Frais généraux	- 13 318,39	- 6 293,86	-6 427,47	-133,60	2,12
Résultat brut d'exploitation	13 657,56	6 902,23	4 499,79	-2 402,44	-34,81
Coût du risque	- 2 135,03	- 476,19	-1 121,36	-645,17	135,49
Résultat avant impôt	11 575,8	6 422,35	3 413,81	-3 008,55	46,84
Résultat net	10 076,7	5 469,32	3 188,90	-2 280,42	-41,69

**II. Commentaires**

La conjoncture économique nationale au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2024 reste marquée principalement par les conséquences des sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA d'une part et de l'impact de la poussée inflationniste mondiale causée par la conjoncture internationale et les tensions sécuritaires sur le plan local et sous régional d'autre part.

Cette situation a affecté négativement l'activité commerciale de BOA Niger qui affiche au 30 juin 2024 des indicateurs financiers en forte dégradation.

- Repli du **PNB** (-17,19%), en corrélation avec la baisse des encours de crédits, combinée à la hausse des ressources interbancaires induisant un renchérissement du coût des ressources (+59%), le tout dans un contexte de ralentissement de l'activité économique avec en toile de fond une raréfaction des ressources clientèle.
- Maîtrise **des frais généraux** (+2,12%) mais hausse du coefficient d'exploitation à 58,82% contre 47,7% en juin 2023 en lien avec la baisse du PNB.
- Baisse du **Résultat Brut d'Exploitation** (-34,81%) en conséquence des deux évolutions évoquées ci haut.
- Dégradation du **coût du risque net** induite par un effort d'assainissement du portefeuille.
- **Résultat annuel avant impôts** se contracte de 46,84% tandis que le **Résultat Net** s'affiche à 3 188,90 millions de FCFA contre 5 469,32 millions de FCFA en juin 2023, soit une baisse en glissement annuel de 41,69%.

Fait à Niamey le 21/08/2024



Siège Social BANK OF AFRICA - NIGER - Rue du Gawaye, Immeuble BOA-NIGER - BP : 10 973 - Niamey - Niger

Tél. (+227) 20 73 36 20 / 21 - Fax : (+227) 20 73 38 18 - E-mail : information@boaniger.com - Swift : AFRINENIXX - Code Banque : NE038 1

Société anonyme au capital de 13 000 000 000 F CFA RCCM NI-NIM-2003-B 639 - N.I.F. : 1185 - TAFI 18% VA 135414